

CONCOURS DE CONCEPTION : LOGO ET DEVISE POUR L'ABDI

Appel à candidature et règlement

L'Alliance Burkinabè des Domaines Internet (ABDI), anciennement dénommée l'Association Burkinabè des Domaines Internet (ABDI), est fière d'annoncer le lancement d'un concours national pour la création de son nouveau logo et la formulation de sa devise. Ce concours vise à doter l'ABDI d'une identité visuelle forte et distinctive, reflétant sa mission essentielle dans le développement de l'Internet au Burkina Faso.

I. Contexte et mission de l'ABDI

L'Alliance Burkinabè des Domaines Internet (ABDI) est une organisation de la société civile à but non lucratif, fondée par les acteurs du secteur des TIC au Burkina Faso. Sa mission principale est de **contribuer au développement de l'Internet dans le pays**.

L'ABDI joue un rôle crucial en tant qu'(e) :

- Opérateur du registre des noms de domaine « .bf » ;
- Promoteur national principal de la migration vers le protocole Internet version 6 (IPv6) ;
- Contributeur majeur pour la promotion de la souveraineté et de l'inclusion numériques ;
- Gestionnaire du fonds de soutien au développement de l'Internet au Burkina Faso.

Ce concours est lancé afin de créer une identité visuelle qui traduise clairement :

- Le caractère multi-parties prenantes de l'ABDI, avec une singularité reconnue aux échelles nationale et internationale.
- L'engagement dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.
- Le lien étroit avec le cyberspace burkinabè.

II. Objet du concours et mandat des candidats

L'ABDI invite les talents burkinabè à exprimer leur créativité dans le domaine du design graphique. Le concours porte sur la conception et la réalisation :

- D'un logo qui servira d'identité graphique ;
- D'une devise pour incarner les valeurs fondatrices durables ;
- La charte graphique sommaire, document regroupant les règles d'utilisation du logo.

III. Cahier des charges

Les propositions devront respecter les critères suivants :

A. Objectifs du logo et de la devise

- Définir l'identité visuelle de l'ABDI en lien avec sa mission : "Contribuer au développement de l'Internet au Burkina Faso" ;
- Susciter l'intérêt autour des valeurs fondatrices, de la vision ou du but ultime de l'ABDI.

B. Caractéristiques du logo

- Innovation : Refléter la recherche d'innovation par l'ABDI ;
- Qualité visuelle : Graphisme, couleurs, polices de caractères de haute qualité ;
- Originalité : Ne doit pas être une déclinaison d'un autre logo existant ;
- Lisibilité : Facilement reconnaissable, mémorisable et lisible même en l'absence de couleur ;
- Unicité et simplicité : Permettre un ancrage rapide dans la mémoire du public cible ;
- Doit être déclinable en monochrome et en polychrome ;
- Être transposable sur divers supports promotionnels ;
- Résolution minimale : 300 DPI ;
- Formats acceptés : JPG, PNG, PDF, SVG (vectoriel recommandé) ;
- Versions requises : couleur, noir et blanc, monochrome ;
- Couleurs : spécifier les codes couleur (RVB, CMJN, Pantone) ;
- Comporter un maximum de trois (03) couleurs, avec la précision des pourcentages de mélanges ;

- Garantir une qualité optimale en noir et blanc ;
- Taille minimale utilisable : 2cm x 2cm.

C. Caractéristiques de la devise

- Courte et mémorable : en général 3 à 6 mots ;
- Porteuse de valeurs : reflète la mission ou les principes de l'association ;
- Intemporelle : pensée pour durer dans le temps ;
- Universelle et fédératrice : parle à tous les membres, inclusive ;
- Solennelle : ton sérieux, inspirant et symbolique ;
- Être unique et percutant ;
- Langues acceptées : Langues officielles et nationales du Burkina Faso ;
- Doit être mémorisable et prononçable ;
- Éviter les termes techniques complexes ;
- Accompagné d'une brève description de sa signification.

C. Charte graphique

- Fournir un guide d'utilisation basique (2-3 pages) avec le logo.

NB : La charte graphique complète sera développée par l'ABDI en éventuelle collaboration avec le gagnant.

IV. Conditions de participation et soumission des offres

Le concours est gratuit et ouvert à tout citoyen burkinabè ou résident sans distinction ayant l'âge de la majorité révolue conformément à la législation burkinabè.

A. Modalités de soumission

Chaque candidat(e) doit proposer un (01) logo et inclure :

1. **Version papier anonyme du logo** : Sur une feuille A4, fond blanc (21 cm x 29.7 cm). Aucune mention (nom, signature) ne doit y figurer.
2. **Description anonyme de l'œuvre** : Une autre feuille A4, fond blanc (21 cm x 29.7 cm), décrivant brièvement en français la signification du logo (choix des couleurs, constituants, lien avec la mission de l'ABDI). Sans cette description, la proposition ne sera pas considérée.
3. **Version numérique du logo** : Sur une clé USB, incluant le logo aux formats JPG, PNG, PDF, SVG.

B. Dépôt des candidatures

Les documents (logo sur A4, description sur A4 et support numérique) doivent être placés dans une première enveloppe, sur laquelle le participant inscrira ses informations personnelles : Nom(s), prénom(s), numéro(s) de téléphone et email.

Cette enveloppe sera ensuite glissée dans une seconde enveloppe, adressée à :

Direction Exécutive de l'Alliance Burkinabè des Domaines Internet (ABDI)

Sis aux 1 200 logements

01 BP : 6251 Ouagadougou 01

Téléphone : +226 25 33 25 25 / +226 69 03 59 59

Burkina Faso

Mention Obligatoire sur l'enveloppe extérieure : « CONCOURS LOGO & DEVISE ABDI ».

NB : Une soumission de candidature en ligne est également possible à l'adresse email suivante : secretariat@abdi.bf.

Un accusé de réception sera délivré à chaque candidat au dépôt de son offre.

C. Dates importantes

- Ouverture du concours : 29 juillet 2025 ;
- Période de questions : jusqu'au 14 août 2025 ;
- Date limite de soumission : 29 août 2025, à 16h00 (GMT) ;
- Évaluation : 1er-09 septembre 2025 ;
- Annonce des résultats : 10-12 septembre 2025.

V. Critères de sélection et jury

Les propositions seront évaluées par un **Comité de sélection pluridisciplinaire** désigné par l'ABDI, selon les critères suivants :

- Originalité et créativité artistique (25%) ;
- Adéquation à la mission ABDI (25%) ;
- Qualité technique et reproductibilité (20%) ;
- Mémorabilité et impact visuel (20%) ;
- Respect du cahier des charges (10%).

L'ABDI se réserve le droit de relancer un nouvel appel à concours si nécessaire.

VI. Prix

Seuls les trois (03) meilleurs logos seront récompensés :

- **1er prix** : 500 000 FCFA + 1 certificat ;
- **2ème prix** : 300 000 FCFA + 1 certificat ;
- **3ème prix** : 200 000 FCFA+ 1 certificat .

NB : Une attestation de participation sera délivrée à tous les candidats.

VII. Propriété intellectuelle et données personnelles

Toutes les œuvres retenues et primées deviendront la propriété exclusive de l'ABDI. Les droits d'utilisation du logo et de la devise seront intégralement transférés à l'ABDI. En participant, chaque personne certifie être l'auteur de sa proposition, qu'elle ne porte pas atteinte aux droits de tiers et ne viole aucun droit.

Le lauréat renoncera à ses droits d'auteurs et de diffusion pour l'usage présent et futur du logo gagnant. L'ABDI pourra, si besoin, apporter des retouches aux œuvres retenues. Aucune utilisation du logo par des tiers ne sera autorisée sans avis expressément notifié par l'ABDI.

Dans le cadre de la présente procédure, toute donnée est traitée conformément à la Loi n°001-2021/AN du 30 mars 2021 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel au Burkina Faso.

VIII. Règlement des litiges

En cas de contestation ou de différend relatif à l'organisation, à la participation ou aux résultats du présent concours de conception de logo et de la devise, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable en priorité, par voie de conciliation.

À défaut de résolution amiable, le litige sera soumis à la juridiction compétente du Tribunal de grande instance de Ouagadougou.

Le droit applicable est celui en vigueur au Burkina Faso.

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

IX. Contact et remerciements

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Direction Exécutive de l'ABDI aux coordonnées ci-dessous :

Siège ABDI

Sis aux 1200 logements

01 BP : 6251 Ouagadougou 01

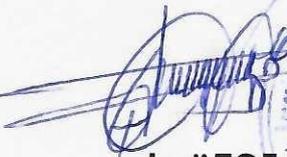
Téléphone : +226 25 33 25 25 / +226 60 87 34 77

L'ABDI exprime sa sincère gratitude à tous les participants pour leur intérêt, leur temps et leur créativité. Elle est impatiente de découvrir les diverses interprétations de sa mission à travers les créations uniques des candidats. Chaque proposition sera considérée avec le plus grand soin.

Que le meilleur gagne !

Fait à Ouagadougou, le 29 juillet 2025

Le Directeur Exécutif



Izaï TOE
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication